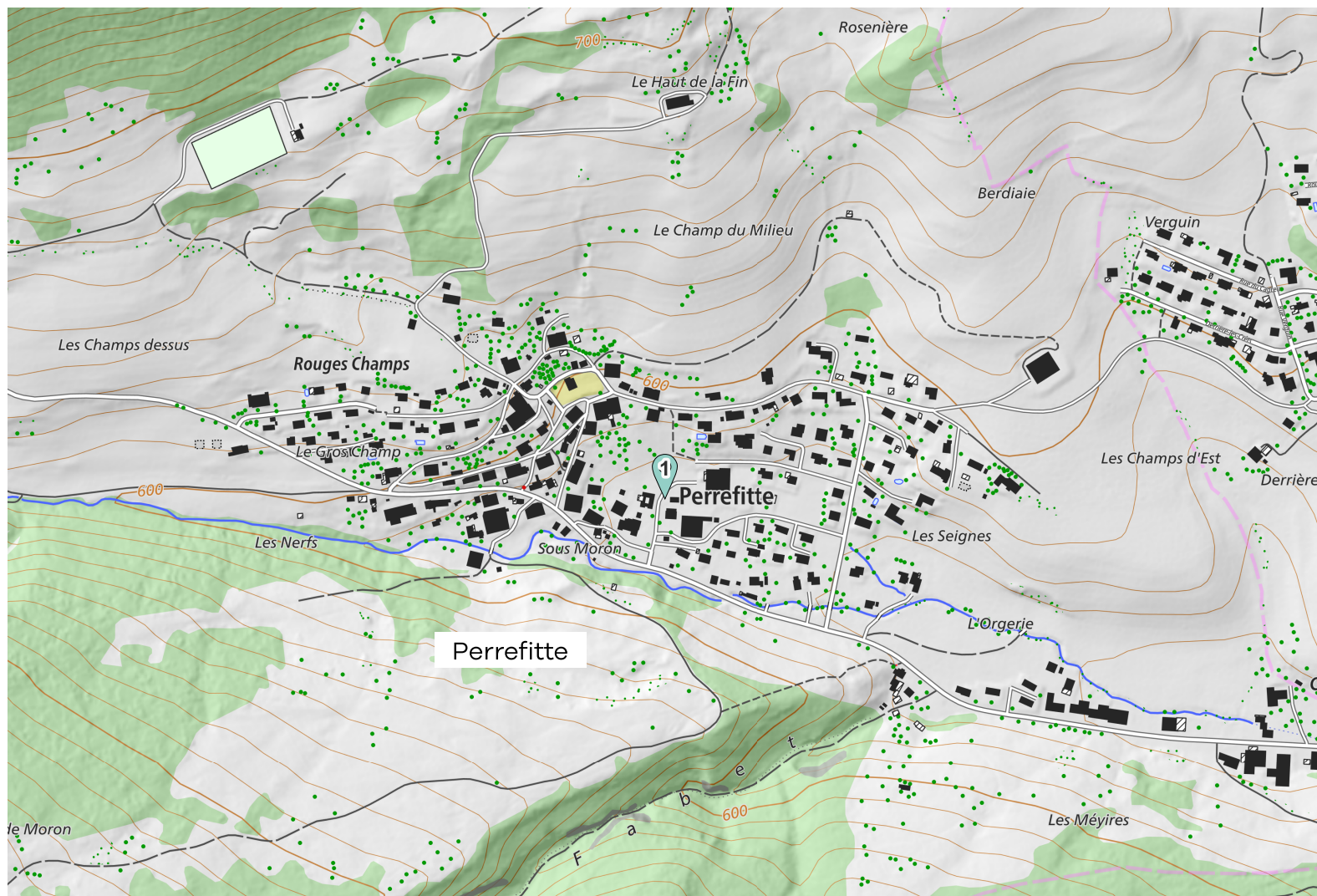




2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Perrefitte**



# Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

## **Mon ÉCOPOINT (voir plan)**

**1 - Halle de gym** : PET, alu, btes de conserve, verre, dosettes à café, huiles, textiles/chaussures, cendres de bois.  
De 07.00h à 12.00h et de 13.00h à 20h00.

## **Ma DÉCHÈTERIE**

**Celtor SA à Tavannes et Rondchâtel**  
Ouvert tous les samedis de 8H00 à 11H30.

Les déchèteries de Celtor SA (Tavannes et Rondchâtel) prennent en charge plusieurs des déchets mentionnés dans la rubrique "Comment bien trier".

La liste de ces déchets est disponible sous : [https://celtor.ch/documents/info-dechets/ID\\_admis-non-admins.pdf](https://celtor.ch/documents/info-dechets/ID_admis-non-admins.pdf).

L'accès gratuit aux déchèteries de Celtor SA est réservé aux habitants des communes membres. Les quantités déposées sont limitées à un maximum de 1m<sup>3</sup> par week-end.

## **Mon réflexe TRI À LA SOURCE**

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

## **Contact et infos**

### **Secrétariat municipal**

Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte  
032/493.22.74  
perrefitte@gmail.com

## **Pour toute information générale relative à la gestion des déchets :**

### **Celtor SA 032 481 42 62**

Les tournées effectuées dépendent du choix réalisé par les communes.

MEMODéchets offert par



# Calendrier

Perrefitte

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâques	
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						

# Calendrier

## Perrefitte

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 <small>Fête nationale Suisse</small>		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J	29		26	31	28	26 Sainte Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



# Comment bien trier ?



**Carton propre**  
Sur les points officiels désignés par la commune.  
Gratuit aux déchèteries de Celtor.



**Verre**  
A l'écopoint.  
!! Séparer par couleur !!



**Piles et accumulateurs**  
Récupération dans les commerces.



**Ordures ménagères sacs Celtor**  
4 containers semi-enterrés à disposition de la population.



**Papier**  
Sur les points officiels désignés par la commune.



**Déchets compostables ménagers**  
Jour de collecte : jeudi.  
Début de la collecte : 7h.



**Huiles minérales et végétales**  
A la halle de gymnastique (conteneur prévu à cet effet).



**Aluminium et boîtes de conserve**  
A l'écopoint.



**Déchets encombrants combustibles**  
Sur les points officiels désignés par la commune.



**Bois non traité** payants  
A livrer à Celtor pour élimination et contre paiement.



**Déchets inertes (petites quantités)**  
Benne à disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier.



**Capsules Nespresso (aluminium)**  
A l'écopoint.



**Flacons en plastique avec bouchon**  
Avec les ordures ménagères.  
Par les points de vente.



**Aérosols**  
Avec les ordures ménagères.



**Ferraille (objets métalliques)**  
Benne devant la halle de gymnastique 2 fois par année de 16h à 20h (voir le calendrier). En dehors des heures susmentionnées, la benne sera fermée et il est strictement interdit de déposer des matériaux à côté de la benne.



**Pneus**  
Retour chez le concessionnaire.



**Dépouilles d'animaux**  
Congélateur prévu à cet effet dans le hangar des travaux publics. Contacter M. Jean-Luc Niederhauser (employé de la voirie) pour y déposer quelque chose.



**Berlingots / Briques à boissons**  
Avec les ordures ménagères.



**Déchets spéciaux des ménages**  
Peuvent être apportés gratuitement et en petite quantité dans les déchèteries de Tavannes et Péry durant les heures d'ouverture.



**Appareils électriques et électroniques**  
Par les points de vente.  
Fondation SENS, [www.erecycling.ch](http://www.erecycling.ch), 043/255.20.00.



**Plastiques agricoles**  
Evacués par les agriculteurs eux-mêmes, à leurs frais.



**Cendres de bois**  
Dans une benne spécialement mise à disposition à la déchetterie.



**PET**  
A la halle de gymnastique (conteneurs prévus à cet effet) ou de préférence à ramener dans les commerces.



**Médicaments**  
Dans les pharmacies.



**Restes de repas / déchets de cuisine / lavures**  
Avec les ordures ménagères.



**Cartouches d'encre pour imprimantes**  
Retour au point de vente.



**Textiles et chaussures**  
Conteneur à disposition près de la halle de gym.



**Tubes lumineux (néon) / LED**  
Par les points de vente.  
Fondation SENS, [www.erecycling.ch](http://www.erecycling.ch), 043/255.20.00.



**Sagex**  
Avec les ordures ménagères.



**Tournée spéciale branches**  
Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.

## Les types de déchets





A notre époque, certains comportements sont devenus des habitudes : trier ses déchets, aplatir les bouteilles de PET, trier les bouteilles par couleurs avant de les jeter dans la benne, écraser les boîtes de conserve, etc.

Malheureusement il y a encore des personnes qui ne jouent pas le jeu et dès le mois de juin 2019, un système de vidéosurveillance a été installé à la déchetterie. Nous vous rappelons que les abus sont directement dénoncés par le Conseil municipal à la Police cantonale.

Voici quelques points à respecter :

- Il est strictement interdit de déposer vos sacs à ordures, du vieux papier ou tout autre déchet directement dans le hangar des travaux publics sur la place de gymnastique. Ces déchets doivent être déposés sur les points jaunes prévus à cet effet aux dates qui correspondent à ces ramassages ou dans les containers semi-enterrés pour vos sacs à ordures taxés.
- Les cendres ne sont pas autorisées dans les sacs taxés. Une benne exclusivement réservée à cet effet est à votre disposition à la déchetterie.
- Il n'est pas permis de déposer de la vaisselle cassée sur la benne à verre qui n'est pas prévue à cet effet.
- Une benne est à votre disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier pour vos petits déchets de chantier (prière de prendre rendez-vous directement auprès de l'entreprise au 032 / 493.10.92).
- Concernant les déchets carnés, notre commune est affiliée au centre de Tavannes. Si vous avez des petits animaux à évacuer, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec M. Jean-Luc Niederhauser (employé de la voirie) qui déposera ces dépouilles dans un congélateur spécialement pour cela.
- Nous vous encourageons à ramener vos bouteilles en PET dans les grandes surfaces où vous faites vos achats plutôt que de surcharger les containers de la commune.

Le Conseil municipal remercie les personnes qui respectent les consignes susmentionnées et toutes celles qui voudront bien les appliquer à l'avenir. Le Secrétariat municipal reste à votre disposition pour tout éventuel renseignement complémentaire.



Bâtiment communal / école enfantine



Ecole primaire



Halle de gymnastique